

GUIDE DES FINANCEMENTS

Décarbonation

Janvier 2024

EDITO

Depuis plus de 30 ans, D&Consultants se mobilise activement pour faire prospérer l'innovation en France à travers l'accompagnement de projets ambitieux et innovants. Pour cela, nous nous positionnons en tant que facilitateur et accélérateur pour nos clients et partenaires sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'innovation : élaboration des stratégies, structuration et montage de projets de RDI et d'industrialisation, pilotage et suivi de la réalisation de ces derniers. Nous avons ainsi contribué à l'émergence et à la réalisation de projets à fort impact sur l'ensemble du territoire national et européen pour de nombreux secteurs, parmi lesquels ceux de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

L'Etat et l'Europe continuent d'engager une politique forte de soutien aux acteurs publics et privés de la recherche et de l'innovation, à travers France 2030, les stratégies d'accélération ou encore le programme Horizon Europe. D&Consultants évolue au cœur de cet écosystème du financement, et souhaite partager ses connaissances à travers des guides thématiques. Ce guide est dédié à la décarbonation, pour laquelle les équipes de D&Consultants mettent leurs expertises à disposition, et participent ainsi au rayonnement scientifique français et à la souveraineté nationale de nos industries.

Dominique Carlac'h

Présidente de D&Consultants

Dominique Carlac'h

Sommaire

POLITIQUE DE DÉCARBONATION DE LA FRANCE	4
POLITIQUE DE DÉCARBONATION DE L'UNION EUROPÉENNE	5
PRINCIPAUX DISPOSITIFS NATIONAUX	6
DÉCARB IND+	7
DEMO TASE.....	8
TASE PME.....	9
BRIQUES TECHNOLOGIQUES ET DEMONSTRATEURS HYDROGENE.....	10
DEVELOPPEMENT D'UNE FILIERE DE PRODUCTION FRANÇAISE DE CARBURANTS AERONAUTIQUES DURABLES - SOUTIEN AUX ETUDES D'INGENIERIE D'AVANT-PROJET (FEED).....	11
ACT® FRANCE 2024 - 1 ^{re} RELEVÉ.....	12
LE FONDS POUR UNE TRANSITION JUSTE (FTJ).....	13
COMPÉTENCES ET MÉTIERS D'AVENIR (CMA).....	14
PRINCIPAUX DISPOSITIFS EUROPÉENS	15
HORIZON EUROPE - CLUSTER 4 NUMÉRIQUE, INDUSTRIE, ESPACE.....	16
HORIZON EUROPE - CLUSTER 4 « MADE IN EUROPE PARTNERSHIP ».....	17
HORIZON EUROPE - CLUSTER 4 « PROCESSES4PLANET PARTNERSHIP ».....	18
HORIZON EUROPE - CLUSTER 4 « CLEAN STEEL PARTNERSHIP ».....	19
HORIZON EUROPE - CLUSTER 5 CLIMAT, ÉNERGIE ET MOBILITÉ.....	20
INNOVATION FUND – SMALL-SCALE.....	21
INNOVATION FUND – MEDIUM-SCALE.....	22
INNOVATION FUND – LARGE-SCALE.....	23
INNOVATION FUND – PILOT.....	24
INNOVATION FUND – CLEAN TECH MANUFACTURING.....	25
INNOVATION FUND – VENTE AUX ENCHERES D'HYDROGENE RFNBO*.....	26
PROGRAMME LIFE.....	27
EIC PATHFINDER.....	28
EIC ACCELERATOR.....	29
EIT MANUFACTURING.....	30
EIT CLIMATE KIC.....	31
EUREKA CLUSTER – EUROGIA ²⁰³⁰	32
CLEAN ENERGY TRANSITION PARTNERSHIP.....	33
CEF « ALTERNATIVE FUELS INFRASTRUCTURE FACILITY » (AFIF).....	34
RESEARCH FUND FOR COAL & STEEL.....	35
RECOMMANDATIONS D&C	36
LES DISPOSITIFS D'AIDE AU MONTAGE DE PROJETS EUROPÉENS	39
D&C SPÉCIALISTE DU FINANCEMENT PUBLIC	40

POLITIQUE DE DÉCARBONATION DE LA FRANCE

La **décarbonation industrielle est un axe majeur** pour que la France atteigne à horizon 2050 ses objectifs environnementaux définis dans la Stratégie Nationale Bas Carbone. Et pour cause, près de 20% des émissions de gaz à effet de serre proviennent aujourd'hui de l'activité industrielle sur notre territoire. D'ici 2030, l'industrie devra encore réduire ses émissions de CO₂ de 35% par rapport à 2015, et viser une réduction de 81% d'ici 2050. Au-delà de l'aspect environnemental, la décarbonation de l'industrie présente également des **enjeux sociétaux**, de **performance** et de **compétitivité**. Qu'elle soit motivée par des prix plus élevés par tonne de CO₂, d'éventuelles taxes aux frontières ou simplement des prix de l'énergie plus élevés, la décarbonisation aura un impact direct sur les coûts, les performances et l'empreinte environnementale des entreprises.

Le gouvernement a débloqué dans le cadre de France 2030 une **enveloppe de 5,6 milliards d'euros** afin d'aider les industries françaises à se décarboner :

- ▶ **5 milliards d'euros d'aides directes seront dédiées au déploiement de solutions de décarbonation des sites industriels.** Elles concerneront aussi bien les sites les plus émetteurs que l'ensemble du tissu d'entreprises présents dans tous les territoires. Quatre milliards d'euros seront consacrés à des technologies innovantes comme l'hydrogène ou la capture de carbone. En complément, un milliard d'euros sera consacré à des technologies « matures », au service de toutes les entreprises dans tous les territoires ;
- ▶ **610 millions d'euros financeront l'innovation et le déploiement de technologies pour une industrie bas carbone** à travers le lancement de la stratégie d'accélération « **Décarbonation de l'industrie** ». Cette dernière vise à faire émerger et industrialiser une offre française de solutions compétitives de décarbonation et des zones industrielles « zéro émission ». Des moyens sont également prévus pour l'accompagnement de démarches territoriales de diagnostic et pour construire des partenariats au sein de nos bassins industriels.

Outre les dispositifs en lien avec la décarbonation industrielle, la stratégie « **Technologies avancées pour les systèmes énergétiques** » vise à favoriser le développement d'une industrie française des nouvelles technologies de l'énergie capable de répondre à une demande globale actuelle et future de développement croissant des énergies renouvelables, et de l'électrification des usages. La stratégie identifie trois secteurs prioritaires : photovoltaïque, éolien flottant et réseaux énergétiques.

POLITIQUE DE DÉCARBONATION DE L'UNION EUROPÉENNE

L'Europe est actuellement confrontée à des enjeux majeurs entraînés par le **changement climatique** : hausse des températures moyennes, accroissement des sécheresses, migrations climatiques, pénuries alimentaires, perte de diversité. La politique menée par l'Union européenne vise donc la **neutralité climatique d'ici 2050** – une économie dont les **émissions de gaz à effet de serre** sont **nulles**.

Cet objectif est au cœur du **Pacte Vert pour l'Europe** et conforme aux engagements de l'Accord de Paris. La transition vers une société climatiquement neutre est à la fois un défi urgent et une opportunité de construire un avenir meilleur pour tous. Dans ce plan, toutes les composantes de la société et **tous secteurs économiques** auront un rôle à jouer, de l'énergie à l'industrie, en passant par la mobilité, les bâtiments, l'agriculture etc.

Afin d'atteindre ces objectifs, l'Union européenne mise sur la recherche et l'innovation avec le programme-cadre **Horizon Europe**. Doté d'un budget de **95Mds€** pour la période 2021-2027, le programme accompagne les innovations pour la **décarbonation** avec plusieurs dispositifs présentés dans ce guide.

D'autre part, pour soutenir les **investissements**, l'Europe a lancé le programme « **Innovation Fund** » d'un fonds abondé grâce aux revenus du système européen d'échange des droits d'émission (ETS trading system) et doté d'un solide budget de **10 milliards** d'euros sur la période 2020-2030. Ce programme de financement européen né des engagements pris par l'Union Européenne lors de l'Accord de Paris et a pour objectif de favoriser la mise sur le marché de technologies innovantes à faible intensité carbonique.

Le programme de financement européen « **LIFE** » soutient des projets d'**expérimentation** contribuant à la politique environnementale de l'UE avec un budget de **5,43Md€**. Il s'agit notamment d'accompagner les changements de comportement pour atténuer le changement climatique, encourager la production d'énergies durables, le développement de nouvelles technologies et la numérisation : autant de sujets pertinents dans le domaine de la décarbonation.

A full-page photograph of the Eiffel Tower in Paris, France, set against a clear blue sky with light clouds. The tower is the central focus, with its intricate lattice structure clearly visible. In the foreground, the Seine River is blurred, showing several boats docked at a pier. The background includes green trees and some buildings. The image is framed by a dark blue vertical bar on the left, a teal vertical bar on the right, and a dark blue horizontal bar at the top. The text 'PRINCIPAUX DISPOSITIFS NATIONAUX' is overlaid in white, bold, sans-serif font in the center of the image.

PRINCIPAUX DISPOSITIFS NATIONAUX



APPEL À PROJETS

« DÉCARB IND+ : DECARBONATION DE L'INDUSTRIE »



L'appel à projets DECARB IND+ vise à **décarboner profondément des sites industriels** via l'efficacité énergétique, l'électrification, et/ou l'usage d'H2 renouvelable/électrolytique bas-carbone ou de dérivés d'H2 renouvelable.

Bénéficiaires

Toute personne morale de droit privé se positionnant comme maître d'ouvrage

Dates de relève

07/03/2024

D'autres échéances régulières auront lieu prochainement

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus*



Ce dispositif s'adresse à tout site industriel et à des projets permettant une **réduction d'au moins 40% des émissions annuelles de GES directes** ou une **réduction d'au moins 20%** de la **consommation énergétique annuelle** au périmètre du projet mené. L'AAP vise les leviers de décarbonation ci-dessous :

- **Efficacité énergétique** (dont équipements de récupération de chaleur)
- **Modification du mix énergétique** (électrification, combustion d'hydrogène H2)
- **Modification du mix matières** (usage matière de l'hydrogène, usage matière de dérivés de l'hydrogène)

L'appel à projets vise des **investissements supérieurs à 50 M€** pour une **demande d'aide inférieure à 200 M€**.

Taux d'aide allant jusqu'à 60% sur le surcoût**

* Les projets de décarbonation de l'industrie pour lesquels la demande d'aide est supérieure à 30 millions d'euros

** L'assiette des coûts admissibles correspond au surcoût de l'opération par rapport à un scénario de référence qui serait moins vertueux



APPEL À PROJETS

« DEMO TASE : DEVELOPPEMENT DE BRIQUES TECHNOLOGIQUES ET DEMONSTRATEURS PREINDUSTRIELS POUR LES SYSTEMES ENERGETIQUES »



Ce dispositif a pour objectif de faire émerger une offre française innovante sur les marchés nationaux et internationaux permettant de réduire l'empreinte environnementale et le coût des technologies de production d'énergies renouvelables (éolien flottant, photovoltaïque et pompe à chaleur) et de favoriser l'insertion massive des systèmes de production d'énergies renouvelables au sein des réseaux énergétiques.

Bénéficiaires

Entreprises, organismes de recherche
Monopartenaire ou collaboratif
(entreprise chef de file)

Date de dépôt

Dispositif ouvert
jusqu'au **15/09/2024**
Relève intermédiaire :
01/03/2024

Type d'aides

Subventions et avances récupérables

Les projets attendus



L'appel à projets cible des projets de R&D et de démonstration préindustrielle d'excellence dont le niveau de maturité doit permettre **la commercialisation ou l'industrialisation des solutions à l'issue du projet.**

Les projets de développement de briques technologiques innovantes et de démonstrateurs doivent s'inscrire dans l'une des **3 thématiques prioritaires :**

- ▶ **Le photovoltaïque,**
- ▶ **L'éolien flottant,**
- ▶ **Les réseaux et les systèmes énergétiques**

Les coûts totaux des projets doivent être **supérieurs à 1,5 M€.**

**Taux d'aide allant
jusqu'à 80% des dépenses**

APPEL À PROJETS

« TASE PME : DEVELOPPEMENT DE BRIQUES TECHNOLOGIQUES ET SERVICES PAR DES PME POUR LES SYSTEMES ENERGETIQUES »



Cet appel à projets vise également à soutenir le développement d'innovations pour le photovoltaïque, l'éolien flottant ou les réseaux énergétiques. Ce dispositif est dédié aux projets portés par les PME françaises au potentiel particulièrement fort pour l'économie française.

Bénéficiaires

PME (monopartenaire)

Date de relève

Dispositif ouvert jusqu'au **15/09/2024**
Relève intermédiaire 01/03/2024

Type d'aide
Subventions

Les projets attendus



Les projets soutenus doivent **développer des méthodologies, des technologies, des solutions industrielles et/ou des services innovants**, compétitifs et durables dans les domaines de la production, de la gestion des énergies renouvelables et des réseaux énergétiques.

Les projets doivent s'inscrire dans l'une des **3 thématiques prioritaires** :

- ▶ **Le photovoltaïque,**
- ▶ **L'éolien flottant,**
- ▶ **Les réseaux énergétiques**

Les coûts totaux des projets doivent être **inférieurs à 1,5 M€.**

Taux d'aide allant jusqu'à 45% des dépenses



APPEL À PROJETS

« BRIQUES TECHNOLOGIQUES ET DEMONSTRATEURS HYDROGENE »



Cet appel à projets a pour objectif de soutenir les travaux d'innovation, permettant de développer ou d'améliorer les composants et systèmes liés à la production, au transport d'hydrogène et à ses usages, tels que les applications industrielles, de transport ou de fourniture d'énergie.



Les projets attendus

Cet AAP s'inscrit dans un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 et de valorisation du potentiel français de développement de l'économie verte, tout en préservant la biodiversité, la qualité de l'air, les ressources en matières, en énergie et en eau.

Les projets doivent s'inscrire dans au moins un des **4 axes prioritaires** :

- ▶ **Briques technologiques** : composants et systèmes innovants
- ▶ **Pilotes** (ou premières commerciales) innovants industriels et réseaux, fourniture temporaire ou localisée d'énergie
- ▶ **Conception et démonstration** de nouveaux véhicules hydrogène
- ▶ **Ecoconception et recyclabilité**

Les coûts totaux des projets doivent être **supérieurs à 1,5 M€**.

Bénéficiaires

Entreprises, organismes de recherche
Monopartenaire ou collaboratif
(entreprise chef de file)

Date de dépôt

Dispositif ouvert
jusqu'au **19/12/2024**
Relève intermédiaire
21/06/2024

Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Taux d'aide allant
jusqu'à **80%** des dépenses



APPEL À PROJETS

« DEVELOPPEMENT D'UNE FILIERE DE PRODUCTION FRANÇAISE DE CARBURANTS AERONAUTIQUES DURABLES - SOUTIEN AUX ETUDES D'INGENIERIE D'AVANT-PROJET (FEED) »



Cet AAP vise à soutenir la transition des secteurs de transport dépendant des ressources fossiles, en particulier le transport aérien, en accélérant le déploiement de carburants durables, en développant des filières de production innovantes et compétitives, et en encourageant la création d'unités de production basées sur des procédés technologiques novateurs à l'échelle industrielle.

Bénéficiaires

Entreprises
Monopartenaire ou collaboratif

Date de dépôt

Dispositif ouvert
jusqu'au **28/06/2024**

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



L'objectif prioritaire de cet appel à projets dans le domaine des **carburants durables pour l'aviation** est de **soutenir les travaux d'ingénierie nécessaires pour lancer un projet de production de biocarburants aéronautiques durables**, en mettant l'accent sur les matières premières conformes à la réglementation européenne (REDIII) et sur les carburants de synthèse renouvelables d'origine non biologique, fabriqués à partir d'hydrogène renouvelable, lors de la phase de prise de décision pour l'investissement industriel.

Les coûts totaux des projets doivent être **supérieurs à 10 M€**.

Taux d'aide allant
jusqu'à **80%** des dépenses



APPEL À PROJETS

« ACT® FRANCE 2024 - 1^{re} RELEVÉ »



Cet appel à projets vise à soutenir deux types d'opérations collectives : d'une part, des projets portés par des grandes entreprises pour accompagner leur chaîne de valeur avec l'initiative ACT, et d'autre part, des projets portés par des entités compétentes pour mobiliser des entreprises sur la décarbonation, telles que des associations, des banques, des investisseurs, des fédérations, des coopératives, des centres techniques ou des consultants, pouvant cibler un secteur, un territoire ou une thématique spécifique.

Bénéficiaires

Entreprises
Collaboratif (min 10, max recommandé 30 entreprises)



Date de dépôt

Dispositif ouvert
jusqu'au **19/07/2024**
Relève intermédiaire
30/04/2024



Type d'aide

Subventions



Les projets attendus



Cet AAP concerne les **2 volets de l'initiative ACT** « **Accelerate Climate Transition** » (anciennement « Assessing Low Carbon Transition ») que sont ACT Pas-à-Pas et ACT Evaluation :

- ▶ **Démarche ACT Pas-à-Pas** : pour ce volet, l'initiative ACT propose une méthode en 5 étapes et des outils pour aider les entreprises à définir une stratégie de transition bas carbone cohérente et un plan d'actions pertinent.
- ▶ **Évaluation ACT** : pour ce volet, l'initiative ACT évalue les stratégies climat des entreprises, quels que soient leur taille ou leurs marchés, et les confronte aux exigences d'un monde bas carbone.

Taux d'aide allant
jusqu'à **70%** des dépenses



APPEL À PROJETS

LE FONDS POUR UNE TRANSITION JUSTE (FTJ)



Nouveau programme de l'Union européenne de la période 2021-2027, le Fonds pour une transition juste (FTJ) doit **soutenir les territoires les plus dépendants aux énergies fossiles qui risquent d'être fragilisés par la transition écologique**. Ce dispositif, doté de 937M€ en France, a pour objectif de rendre socialement juste et acceptable cette transition vers une économie neutre en carbone et d'éviter l'aggravation des inégalités régionales.

Bénéficiaires

Variable selon les appels à projets et les régions

Date de dépôt

Variable selon les appels à projets et les régions

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



Le programme FTJ en France se compose d'un programme national sur l'emploi et la formation et de 6 programmes régionaux (les territoires éligibles se situent en Hauts-de-France, PACA, AURA, Grand-Est, Normandie, Pays-de-la-Loire). Le FTJ finance notamment :

- La recherche et l'innovation,
- Les énergies renouvelables, les technologies
- La décarbonation des mobilités
- L'économie circulaire (recyclage, réparation, réduction des déchets...)
- La formation et la reconversion des travailleurs et des demandeurs d'emploi ainsi que l'aide à la recherche d'emploi
- La réhabilitation des friches industrielles

Taux d'aide allant
jusqu'à **70%** des dépenses



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT « COMPÉTENCES ET MÉTIERS D'AVENIR (CMA) »

anr[®]
agence nationale
de la recherche



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

L'appel à manifestation d'intérêt CMA vise à répondre aux besoins des entreprises en matière de **formation et de compétences nouvelles pour les métiers d'avenir**. L'ambition de l'AMI est d'anticiper autant que possible et de contribuer à satisfaire les besoins en emploi ou en compétences, que ceux-ci soient sanctionnés par des titres, des certifications ou des diplômes. Il s'agit aussi d'accélérer la mise en œuvre de formations y préparant, ainsi que leur accès en matière d'information, d'attractivité et d'inscription tant en cursus de formation initiale qu'en formation continue quel que soit le statut de l'actif.

Bénéficiaires

Projet porté par un consortia associant à minima : des employeurs ou leurs représentants, des organismes de formation ou d'accompagnement, des donneurs d'ordre publics

Dates de dépôt

Vague ouverte
jusqu'au 31/12/2025
au fil de l'eau

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



1- Catégorie Diagnostic

Réaliser si nécessaire les diagnostics de besoins en compétences et en formations, et identifier les initiatives et projets en rapport avec une stratégie ou plusieurs stratégies nationales

2- Catégorie Dispositifs de formation

- ▀ **Sous-catégorie « Enseignement supérieur »** pour les projets répondant aux caractéristiques des Écoles Universitaires de Recherche (EUR), des Initiatives d'Excellence en Formation Innovante (IDEFI), des Nouveaux Cursus à l'Université (NCU).
- ▀ **Sous-catégorie « Enseignement scolaire ou formation continue »** le projet porte sur des actions de formation initiale de l'enseignement scolaire et/ou de formation tout au long de la vie et/ou répond aux caractéristiques des CMQe, des appels à projets IFPAI et Partenariat pour la Formation Professionnelle et l'Emploi (PFPE)

Taux d'aide allant
jusqu'à 70% des dépenses

PRINCIPAUX DISPOSITIFS EUROPÉENS



APPEL À PROJETS HORIZON EUROPE - CLUSTER 4 NUMÉRIQUE, INDUSTRIE, ESPACE



Ce cluster vise à favoriser la compétitivité industrielle en renforçant la souveraineté technologique et industrielle européenne, le développement et l'utilisation de technologies numériques dans des domaines prioritaires, notamment dans le secteur spatial. 29 appels à projets ont été publiés pour 2023 et 16 appels pour 2024.

Bénéficiaires

Collaboratif avec en moyenne 8 partenaires (minimum 3) issus d'environ 5 pays membres du programme différents (minimum 3)

Dates de dépôt

Selon les appels :
07/02/2024
20/02/2024
19/03/2024
10/09/2024

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



La destination 1 de ce cluster « **Production climatiquement neutre, circulaire et numérisée** » propose les différents axes de développement en lien avec la double transition verte et numérique pour 2023 et 2024, parmi les partenariats suivants :

- ▶ **Made in Europe Partnership**
- ▶ **Processes4Planet Partnership**
- ▶ **Clean Steel Partnership**

Cette destination contribuera à mettre l'Union européenne et les pays associés sur la voie de la neutralité climatique du secteur industriel d'ici 2050, tout en réduisant les émissions de CO², et à accélérer l'indépendance de l'Europe vis-à-vis des énergies fossiles russes, conformément au plan REPowerEU, grâce à des processus industriels plus propres, plus efficaces et plus durables.

Taux d'aide allant
de **60-70% (IA)** à **100% (RIA)**
des dépenses



APPEL À PROJETS HORIZON EUROPE - CLUSTER 4 « MADE IN EUROPE PARTNERSHIP »



Le partenariat Made in Europe (MiE) est une plateforme qui rassemble les principaux acteurs des écosystèmes manufacturiers européens afin de les encourager à devenir des leaders mondiaux en matière de technologie, d'industries circulaires et de flexibilité.

Bénéficiaires

Collaboratif avec en moyenne 8 partenaires (minimum 3) issus d'environ 5 pays membres du programme différents (minimum 3)



Dates de dépôt

07/02/2024 (1^{ère} étape)
24/09/2024 (2^{ème} étape)



Type d'aide

Subventions



Les projets attendus



Le Made in Europe Partnership a des AAP pour 2024 parmi les thèmes suivants :

- Fabrication en tant que service, technologies pour une production personnalisée, flexible et décentralisée à la demande
- Solutions pour soutenir une production circulaire
- Fabrication bio intelligente

Taux d'aide allant
de **60-70%** (IA) à **100%** (RIA)
des dépenses



APPEL À PROJETS HORIZON EUROPE - CLUSTER 4 « PROCESSES4PLANET PARTNERSHIP »



Ce partenariat de R&I intersectoriel vise à transformer les industries de transformation européennes pour atteindre la neutralité climatique globale au niveau de l'UE d'ici 2050 en développant des solutions climatiquement neutres et en préparant des innovations technologiques et non technologiques en vue d'un déploiement ultérieur. Le partenariat vise à :

- Fermer les boucles d'énergie et de matières premières grâce à des modèles d'entreprise circulaires durables, des innovations, une collaboration intersectorielle et l'engagement avec les écosystèmes locaux.
- Parvenir à un leadership mondial en matière de solutions circulaires et neutres sur le plan climatique, en accélérant l'innovation et en débloquent des investissements publics et privés.

Bénéficiaires

Collaboratif avec en moyenne 8 partenaires (minimum 3) issus d'environ 5 pays membres du programme différents (minimum 3)

Dates de dépôt

07/02/2024 (1^{ère} étape)

24/09/2024 (2^{ème} étape)

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



Le Processes4Planet Partnership a des AAP pour 2024 parmi les thèmes suivants :

- Optimisation des flux d'énergie thermique dans l'industrie
- L'hydrogène renouvelable utilisé comme carburant dans des voies de production innovantes
- Transformer les émissions de CO₂ de l'industrie de transformation en matières premières
- Hubs de circularité pour les zones périphériques urbaines industrialisées
- Des avancées pour améliorer l'efficacité des ressources de l'industrie de transformation

Taux d'aide allant
de **60-70% (IA)** à **100% (RIA)**
des dépenses



APPEL À PROJETS HORIZON EUROPE - CLUSTER 4 « CLEAN STEEL PARTNERSHIP »



Le Clean Steel Partnership (CSP) est aligné sur l'objectif et les politiques de l'UE visant à atteindre la neutralité climatique d'ici 2050. Il contribuera ainsi à lutter contre le changement climatique et à progresser vers la neutralité climatique d'ici 2050. Le CSP développera des technologies à faible émission de CO₂ et les testera à grande échelle jusqu'en 2030. Ces technologies sont nécessaires pour réduire de 80 à 95 % les émissions de CO₂ provenant de la production d'acier dans l'UE par rapport aux niveaux de 1990, ce qui permettra à terme d'atteindre la neutralité climatique.

Bénéficiaires

Collaboratif avec en moyenne 8 partenaires (minimum 3) issus d'environ 5 pays membres du programme différents (minimum 3)



Dates de dépôt

07/02/2024 (1^{ère} étape)
24/09/2024 (2^{ème} étape)



Type d'aide

Subventions



Les projets attendus



Le Clean Steel Partnership a des AAP pour 2024 parmi les thèmes suivants :

- Transformation numérique et garantie d'une meilleure utilisation des données industrielles, susceptibles d'optimiser les chaînes d'approvisionnement de l'acier
- Production d'acier neutre en CO₂ avec de l'hydrogène, des transporteurs de carbone secondaires et de l'électricité OU applications innovantes de l'acier pour de faibles émissions de CO₂

Taux d'aide allant
de **60-70%** (IA) à **100%** (RIA) des
dépenses

APPEL À PROJETS HORIZON EUROPE - CLUSTER 5 CLIMAT, ÉNERGIE ET MOBILITÉ



Ce cluster vise à favoriser l'action en faveur du climat, d'améliorer la compétitivité de l'industrie de l'énergie et des transports ainsi que la qualité des services que ces secteurs apportent à la société.



Les projets attendus

Le cluster climat, énergie et mobilité s'articule autour de **six domaines d'intervention** :

- ▶ Faire progresser les **sciences du climat** & les solutions pour une société climatiquement neutre et résiliente
- ▶ Elaborer des **solutions intersectorielles** pour la décarbonation
- ▶ Développer un **système énergétique** rentable, sans émission de GES, centré sur les **ENR**
- ▶ Elaborer des solutions axées sur la demande pour **décarboner le système énergétique**
- ▶ Développer pour tous les modes de transport des solutions compétitives et à faibles émissions de carbone
- ▶ Développer des **systèmes de mobilité** sans rupture, intelligents, sûrs, accessibles et inclusifs

Bénéficiaires

Collaboratif avec en moyenne 10 partenaires (minimum 3) issus d'environ 6 pays membres de programme différents (minimum 3)



Dates de dépôt

Selon les appels :
05/03/2024
05/09/2024
18/04/2024
21/01/2025



Type d'aide

Subventions



Taux d'aide allant
jusqu'à **100%** des dépenses



APPEL À PROJETS INNOVATION FUND – SMALL-SCALE



L'Innovation Fund – Small-scale projects a pour objectif de soutenir des projets d'investissements (CAPEX entre 2,5 et 20M€) de solutions innovantes permettant de **réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle industrielle**

Bénéficiaires

Tout type de structure, en monopartenaire ou collaboratif (dont avec entité(s) affiliée(s))



Date de dépôt
09/04/2024



Type d'aide
Subventions



Les projets attendus



Les **priorités thématiques** sont les suivantes :

- ▶ Les activités qui soutiennent l'innovation dans **les technologies et les processus à faible teneur en carbone** dans les secteurs énumérés à l'annexe I de la directive 2003/873 (secteur de l'énergie et des secteurs industriels tels que l'acier, les produits chimiques, le papier, le ciment, la céramique et d'autres industries à forte intensité énergétique)
- ▶ Les activités qui contribuent à stimuler la construction et l'exploitation de projets visant **le captage et le stockage géologique du CO₂** en toute sécurité pour l'environnement (CSC)
- ▶ Les activités qui contribuent à stimuler la construction et l'exploitation de technologies innovantes en matière d'**énergies renouvelables et de stockage de l'énergie**.
- ▶ Les projets de **décarbonation du transport maritime et aérien** sont également éligibles.

Taux d'aide allant
jusqu'à **60%** du surcoût de
l'investissement



APPEL À PROJETS INNOVATION FUND – MEDIUM-SCALE



L'Innovation Fund – Medium-scale projects a pour objectif de soutenir des **projets d'investissements (CAPEX entre 20M€ et 100M€)** de solutions innovantes permettant de **réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle industrielle**

Bénéficiaires

Tout type de structure, en monopartenaire ou collaboratif (dont avec entité(s) affiliée(s))



Date de dépôt
09/04/2024



Type d'aide
Subventions



Les projets attendus



Les **priorités thématiques** sont les suivantes :

- ▶ Les activités qui soutiennent l'innovation dans les **technologies et les processus à faible teneur en carbone** dans les secteurs énumérés à l'annexe I de la directive 2003/873 (secteur de l'énergie et des secteurs industriels tels que l'acier, les produits chimiques, le papier, le ciment, la céramique et d'autres industries à forte intensité énergétique)
- ▶ Les activités qui contribuent à stimuler la construction et l'exploitation de projets visant le **captage et le stockage géologique du CO₂** en toute sécurité pour l'environnement (CSC)
- ▶ Les activités qui contribuent à stimuler la construction et l'exploitation de technologies innovantes en matière d'**énergies renouvelables et de stockage de l'énergie**.
- ▶ Les projets de **décarbonation du transport maritime et aérien** sont également éligibles.

Taux d'aide allant
jusqu'à **60%** du surcoût de
l'investissement



APPEL À PROJETS INNOVATION FUND – LARGE-SCALE



L'Innovation Fund – Large-scale projects a pour objectif de soutenir des **projets d'investissements d'envergure (CAPEX >100 M€)** de solutions innovantes permettant de **réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle industrielle**



Les projets attendus

Les **priorités thématiques** sont les suivantes :

- ▶ Les activités qui soutiennent l'innovation dans les **technologies et les processus à faible teneur en carbone** dans les secteurs énumérés à l'annexe I de la directive 2003/873 (secteur de l'énergie et des secteurs industriels tels que l'acier, les produits chimiques, le papier, le ciment, la céramique et d'autres industries à forte intensité énergétique)
- ▶ Les activités qui contribuent à stimuler la construction et l'exploitation de projets visant le **captage et le stockage géologique du CO₂** en toute sécurité pour l'environnement (CSC)
- ▶ Les activités qui contribuent à stimuler la construction et l'exploitation de technologies innovantes en matière d'**énergies renouvelables et de stockage de l'énergie**.
- ▶ Les projets de **décarbonation du transport maritime et aérien** sont également éligibles.

Bénéficiaires

Tout type de structure, en monopartenaire ou collaboratif (dont avec entité(s) affiliée(s))



Date de dépôt
09/04/2024



Type d'aide
Subventions



Taux d'aide allant
jusqu'à **60%** du surcoût de
l'investissement



APPEL À PROJETS INNOVATION FUND – PILOT



Cet appel a pour objectif de soutenir des **projets d'investissement hautement innovants (CAPEX > 2,5M€-TRL 6-7)**, disruptifs ou des technologies représentant des découvertes majeures pour la décarbonation, afin d'atteindre les objectifs de neutralité climatique. L'installation pilote devra avoir un très faible niveau d'émissions résiduelles ou entraîner des absorptions nettes de carbone, avec un haut degré de risque technique.

Les projets attendus



(a) **Construction et exploitation de projets pilotes** axés sur la validation, l'essai et l'optimisation de solutions de décarbonation profonde hautement innovantes dans tous les secteurs éligibles au soutien de l'Innovation Fund ;

Les **priorités thématiques** sont les suivantes :

- ▶ Secteurs énumérés à l'annexe I et 3 de la EU ETS Directive,
- ▶ Captage et utilisation du carbone (CCU),
- ▶ Systèmes de stockage innovants de l'énergie ou du CO₂,
- ▶ Installations d'énergie renouvelable,
- ▶ Dans les secteurs des transports maritimes et aériens, un soutien peut être apporté, par exemple, aux technologies innovantes de pointe, y compris l'efficacité énergétique, les carburants alternatifs durables, l'électrification, ainsi que les technologies de propulsion sans émissions, les technologies éoliennes.

Bénéficiaires

Tout type de structure, en monopartenaire ou collaboratif (dont avec entité(s) affiliée(s))



Date de dépôt
09/04/2024

Type d'aide

Subventions



Taux d'aide allant

jusqu'à **60%** du surcoût de
l'investissement (max 40M€ / projet)



APPEL À PROJETS INNOVATION FUND – CLEAN TECH MANUFACTURING



Cet appel à projets soutient des **projets d'investissement (CAPEX > 2,5M€)** pour la **fabrication de composants innovants de technologies propres** pour la production/consommation d'hydrogène, l'énergie renouvelable et le stockage d'énergie

Bénéficiaires

Tout type de structure, en monopartenaire ou collaboratif (dont avec entité(s) affiliée(s))



Date de dépôt
09/04/2024



Type d'aide
Subventions



Les projets attendus



Projets qui renforcent l'innovation et la capacité industrielle de l'Europe dans le secteur de la **fabrication de technologies propres**, y compris **l'intensification, la résilience de la chaîne d'approvisionnement** et l'autonomie stratégique en Europe.

La **construction et l'exploitation des installations de production** doivent être dédiées à la **fabrication de composants** dans les domaines suivants :

- ▶ Installation d'énergie renouvelable
- ▶ Electrolyseurs et piles à combustibles
- ▶ Solutions de stockage d'énergie couvrant à la fois les batteries et autres solutions de stockage
- ▶ Pompes à chaleur

Taux d'aide allant
jusqu'à **60%** du surcoût de
l'investissement



APPEL À PROJETS INNOVATION FUND – VENTE AUX ENCHERES D'HYDROGENE RFNBO*



Avec ce dispositif, la Commission européenne a pour objectif de **réduire l'écart de coût entre l'hydrogène vert et l'hydrogène fossile**, permettre la formation du marché de l'hydrogène vert, de réduire les risques liés aux projets européens dans le domaine de l'hydrogène et de réduire les charges et coûts administratifs via des procédures courtes et transparentes

Bénéficiaires

Tout type de structure, en monopartenaire ou collaboratif (dont avec entité(s) affiliée(s))

Date de dépôt
08/02/2024

Type d'aide
Subventions

Les projets attendus



- (a) Installation d'une nouvelle capacité en hydrogène RFNBO (puissance électrolyseur >5MWe) ;
- (b) Production d'hydrogène RFNBO certifiée et vérifiée sur 10 ans grâce à ces installations
- (c) Les offres soumises doivent être < à 4,5€/kg d'hydrogène produit

Thématique prioritaire :

Production d'hydrogène renouvelable dit « RFNBO » (pour « Renewable Fuels of Non Biological Origin », conformément à la description de la directive 2018/2001/EU)

Enveloppe totale de la vente
800M€ (au maximum 1/3 de
l'enveloppe par projet)

*conformément à la description de la directive 2018/2001/EU)

APPEL À PROJETS PROGRAMME LIFE

Le programme LIFE est un instrument financier de la Commission européenne, dédié aux expérimentations d'innovation, privés ou publics, dans les domaines de l'environnement et du climat. Le programme qui couvre la période 2021-2027, est réparti en 4 sous programmes :

- ▶ Nature et biodiversité,
- ▶ Économie circulaire et qualité de vie,
- ▶ Atténuation du changement climatique et adaptation,
- ▶ Transition vers l'énergie propre.



Bénéficiaires

Tout type de structure, en monopartenaire ou collaboratif (recommandé)

Date de dépôt

Dates à venir pour 2024 : publication des AAPs en avril 2024, pour un dépôt prévu en septembre 2024

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



Les projets du sous-programme « **Atténuation du changement climatique** » doivent contribuer à une transition socialement juste et durable vers une économie neutre sur le plan climatique d'ici 2050 et à la réalisation de l'objectif de réduction des émissions de l'UE pour 2030, à savoir au moins 55 % par rapport aux niveaux de 1990. Ils peuvent notamment porter sur la **décarbonation de l'industrie**.

Le sous-programme « **Transition vers l'énergie propre** » vise à faciliter la transition vers une économie efficace sur le plan énergétique, fondée sur les énergies renouvelables, neutre sur le plan climatique et résiliente, en finançant des actions de coordination et de soutien (autres subventions d'action) dans toute l'Europe. Les projets sont notamment attendus dans le domaine de **l'énergie durable**, le **développement de technologies** et la **numérisation**.

**Taux d'aide allant
jusqu'à 60% des dépenses**

APPEL À PROJETS EIC PATHFINDER



L'EIC Pathfinder soutient les projets visant à explorer des domaines de recherche et des thématiques susceptibles de déboucher sur des technologies émergentes et innovations de rupture.



Les projets attendus

L'EIC Pathfinder soutient les technologies radicalement nouvelles, ayant le potentiel de créer de nouveaux marchés et/ou de relever des défis mondiaux. Cet appel soutient le développement à un stade précoce (TRL 1-4) basé sur une recherche de rupture scientifique et technologique à haut risque / potentiel.

L'EIC Pathfinder se décline en deux programmes : OPEN et CHALLENGE. L'appel Open est ouvert à toute thématique.

L'un des appels à projets Challenges soutient les projets de **réduction des impacts environnementaux du ciment et du béton**.

Bénéficiaires

Appels Open : consortium \geq 3 entités de 3 pays européens différents
Appels Challenge : Monopartenaire ou collaboratif

Date de dépôt

07/03/2024 pour les appels « Open »
16/10/2024 pour les appels « Challenge »

Type d'aide

Subventions

**Taux d'aide allant
jusqu'à 100% du budget total**

APPEL À PROJETS EIC ACCELERATOR



L'EIC Accelerator soutient les start-ups et PME présentant des innovations de rupture par rapport aux produits services, business models existants à haut risque et haut potentiel ayant la capacité à passer à la vitesse supérieure sur le marché international.



Les projets attendus

L'EIC Accelerator aide les entreprises (principalement les start-ups et les PME) à mettre à l'échelle des innovations à fort impact ayant le potentiel de créer de nouveaux marchés ou de disrupter les marchés existants.

Les projets attendus durent de 12 à 24 mois avec un TRL 6 en début de projet et TRL9 en fin de projet.

L'EIC Accelerator se décline en deux programmes : OPEN et CHALLENGE. L'appel Open est ouvert à toute thématique.

Un appel à projets Challenge soutient le **développement de sources d'énergies renouvelables**, notamment la réduction de l'utilisation de matières premières critiques et le recyclage de composants dans le secteur de l'énergie.

Bénéficiaires

Monopartenaire : Start-up, PME européenne*

Dates de dépôt

Etape 1 : ouvert au fil de l'eau

Etape 2 : 13/03/24 et 03/10/24

Etape 3 : env. 1 mois après l'étape 2

Type d'aide

Subventions jusqu'à 2,5 M€ et/ou jusqu'à 15 M€ en equity

**Taux d'aide allant
jusqu'à 70% des dépenses**

* Investissement également accessible pour les sociétés ≤ 500 employés

APPEL À PROJETS EIT MANUFACTURING



L'EIT Manufacturing réunit plus de 65 membres du secteur manufacturier en Europe. La KIC met en relation les entreprises avec le monde universitaire, la recherche et les investissements du secteur manufacturier dans toute l'Europe afin de contribuer à rendre le secteur plus compétitif et durable.

Bénéficiaires

Collaboratif avec au moins 3 organisations issues de 2 pays membres de l'UE et établies dans 2 centres de l'EIT Manufacturing

Date de dépôt

Dates à venir pour 2024

Type d'aide

Subventions jusqu'à 0,8M€/an

Les projets attendus



Plus précisément, l'EIT Manufacturing se propose de co-financer le développement de projets proche du marché, s'inscrivant dans l'une des 4 thématiques identifiées par la KIC :

- ▶ L'automatisation pour des usines centrées sur l'humain
- ▶ Les robots collaboratifs et les solutions pour une production flexible
- ▶ L'intelligence artificielle et jumeaux numériques pour les systèmes de production
- ▶ Technologies intelligentes pour une industrie circulaire et verte

Taux d'aide allant
jusqu'à **70%** des coûts du projet

APPEL À PROJETS EIT CLIMATE KIC



L'objectif de l'appel à projets « EIT Climate KIC », est de soutenir le développement de nouveaux produits ou services commerciaux très innovants qui cherchent à se lancer sur le marché et à avoir un impact sur le climat.

Bénéficiaires

Collaboratif avec au moins 3 organisations issues de 2 pays membres de l'UE et établies dans 2 centres de l'EIT Manufacturing



Date de dépôt

Dates à venir pour 2024



Type d'aide

Subventions



Les projets attendus



Plus précisément, l'EIT Climate se propose de co-financer le développement de projets proche du marché, s'inscrivant dans l'une des 5 thématiques identifiées par la KIC :

- ▶ Systèmes urbains
- ▶ Systèmes d'utilisation des sols
- ▶ Économie circulaire et matériaux
- ▶ Technologies au service de l'atténuation et/ou de l'adaptation au climat
- ▶ Transformation juste

Taux d'aide allant

jusqu'à **70%** des coûts du projet



APPEL À PROJETS EUREKA CLUSTER – EUROGIA²⁰³⁰



L'objectif du cluster Eurogia²⁰³⁰, Atteindre les objectifs de neutralité carbone grâce à des solutions de R&D dans le domaine des technologies à **faible émission de carbone**.



Bénéficiaires

Collaboratif avec au moins 2 partenaires issus de 2 pays membres d'Eureka



Date de dépôt
22/03/2024



Type d'aide

Modalités de financement pour les participants **français** : I-Demo (Bpifrance) ou avance récupérable ou Prêt à l'Innovation R&D d'un montant maximum de 3 M€



Les projets attendus

Quelques défis ciblés pour atteindre ces objectifs :

- ▶ **Approvisionnement en énergie sans carbone**
- ▶ Mobilité verte et villes intelligentes
- ▶ Logements et constructions plus intelligents
- ▶ Les ressources biologiques et l'environnement

Domaines d'application possibles (non exhaustifs) : capture, séquestration et utilisation du CO₂, bâtiments verts et sans émissions, villes intelligentes, chauffage, éoliennes offshore, bioénergie, panneaux solaires, piles à combustible power to-X...

Taux d'aide allant
jusqu'à 40% des dépenses



APPEL À PROJETS CLEAN ENERGY TRANSITION PARTNERSHIP



Le partenariat pour la transition vers une énergie propre (CET Partnership) est un partenariat entre la Commission Européenne et les États membres ou associés, qui vise à stimuler et à accélérer la transition énergétique et à soutenir la mise en œuvre du plan stratégique européen pour les technologies énergétiques (plan SET).

Bénéficiaires



Portage collaboratif avec en moyenne 10 partenaires (minimum 3) issus d'environ 6 pays membres différents (minimum 3)

Date de dépôt



Renouvellement attendu pour 2024

Type d'aide



Subventions

Les projets attendus



Chaque Initiative de Transition (IRT) regroupe plusieurs appels à projet (topics) :

- ▶ IRT 1 : Système énergétique intégré à émissions nettes nulles ;
- ▶ IRT 2 : Amélioration des technologies de production d'électricité à zéro émission ;
- ▶ IRT 3 : Permettre la neutralité climatique grâce aux technologies de stockage, aux carburants renouvelables et à la CCU/CCS ;
- ▶ IRT 4 : Solutions efficaces de chauffage et de refroidissement à zéro émission ;
- ▶ IRT 5 : Systèmes énergétiques régionaux intégrés ;
- ▶ IRT 6 : Systèmes énergétiques industriels intégrés ;
- ▶ IRT 7 : Intégration dans l'environnement bâti ;
- ▶ IRT 8 : Dimensions transversales (numérique, circularité, transition juste et équitable).

Taux d'aide allant

jusqu'à **100%** des dépenses



APPEL À PROJETS CEF « ALTERNATIVE FUELS INFRASTRUCTURE FACILITY » (AFIF)



Au sein du programme CEF, l'objectif de l'appel à propositions AFIF est de soutenir le déploiement d'infrastructures d'approvisionnement en carburants alternatifs, contribuant à la décarbonisation du transport le long du réseau RTE-T.

Bénéficiaires

Entités de toutes tailles, avec un portage monopartenaire ou collaboratif (entreprise cheffe de file). Le porteur doit obtenir l'accord de l'Etat membre auquel il appartient pour présenter son projet.

Date de dépôt

Appel à projet clôturé ; renouvellement attendu pour T2/T3 2024

Type d'aide

Subvention sur les dépenses d'investissement (co-financement nécessaire de la part d'un partenaire financier)

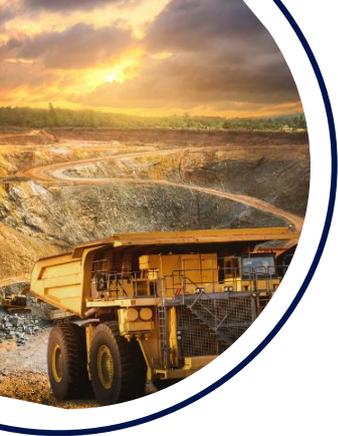
Les projets attendus



Les projets attendus doivent être liés à une des **3 thématiques** suivantes :

- ▶ Infrastructure de recharge en électricité : stations de recharge pour les véhicules légers ou utilitaires lourds accessibles le long du réseau RTE-T, ou sur des parkings sécurisés ou dans les nœuds urbains
- ▶ Zero Emission : stations de recharge en électricité pour les transports publics, les infrastructures maritimes et portuaires ou les opérations au sol dans les aéroports
- ▶ Gaz Naturel Liquéfié : stations de ravitaillement en carburant pour les navires fluviaux et maritimes (soutenue en tant que solution transitoire seulement)

Taux d'aide allant
jusqu'à **30%** des dépenses sous forme
de subventions



APPEL À PROJETS RESEARCH FUND FOR COAL & STEEL



Le RFCS est un programme de financement de l'UE qui soutient des projets de recherche dans les secteurs du charbon et de l'acier. Il contribuera au financement de grands projets de recherche et d'innovation dans le domaine de la sidérurgie propre pour produire de l'acier à très faible émission d'ici 2030, et de projets de recherche dans le secteur du charbon, afin de faciliter la transition juste des mines de charbon anciennement exploitées ou en cours de fermeture, ainsi que des infrastructures connexes, conformément au mécanisme de transition équitable.

LE RFCS propose notamment deux AAPs réguliers, **Big Ticket for Coal** et **Big Ticket for Steel**.

Bénéficiaires

Consortium avec la participation de min 2 pays éligibles

Date de dépôt

Big Ticket for Steel: T2 2024
Big Ticket for Coal: T2 2025

Type d'aide

Subvention

Les projets attendus

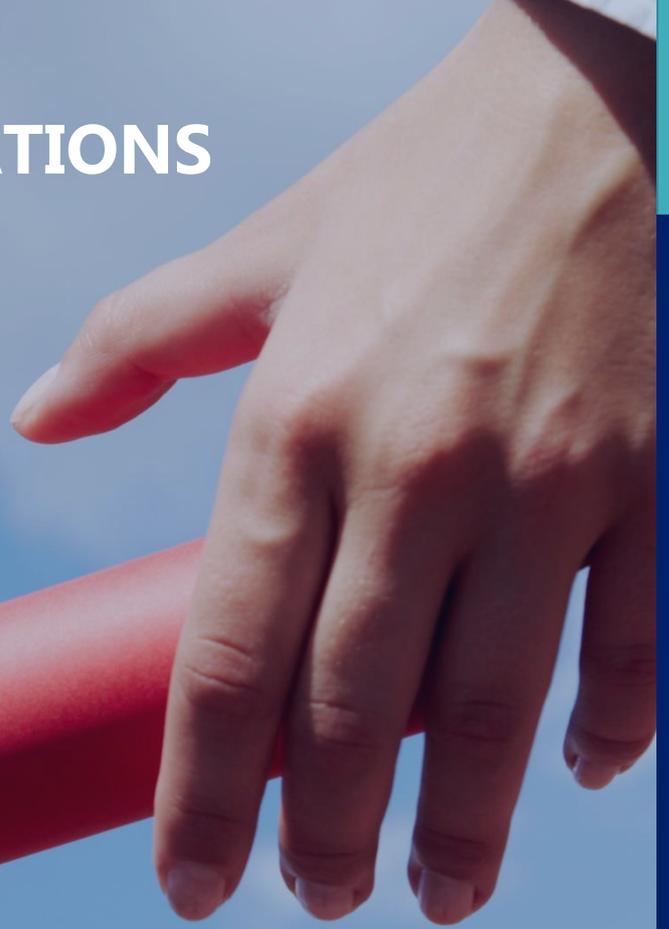


Les projets financés par le RFCS porteront sur :

- ▶ **Les procédés de production de l'acier**
- ▶ **L'optimisation de l'utilisation et de la conservation des ressources, les économies d'énergie et l'amélioration de l'efficacité industrielle**
- ▶ La santé au travail
- ▶ La protection de l'environnement
- ▶ Les technologies soutenant les régions charbonnières en transition
- ▶ **Réduction des émissions liées à la production d'acier**

Taux d'aide allant
jusqu'à **50%** des dépenses sous forme
de subventions

RECOMMENDATIONS D&C





EN AMONT : SE POSER LES BONNES QUESTIONS !



Concernant votre entreprise

▶ **Quel est mon niveau de fonds propres**

Les financeurs publics nationaux ne peuvent pas, de manière générale, octroyer une aide à une société qui n'a pas suffisamment de fonds propres pour mener à bien le projet. C'est pourquoi il faut de préférence rassurer le financeur avec un niveau de fonds propres au moins équivalent au montant d'aide demandé (« 1€ d'aide pour 1€ de fonds propre »)

▶ **Quel est mon statut juridique et la taille de mon entreprise ?**

Votre statut juridique peut déterminer l'éligibilité ou non à certains dispositifs de financement. Si votre organisme est éligible, on détermine alors votre catégorie (Petite Entreprise, Moyenne Entreprise, Grande Entreprise) au regard de plusieurs critères : nombre de salariés, CA et/ou du total bilan en consolidé. Cela déterminera le taux d'aide maximal accessible. A titre d'exemple, si votre entreprise appartient, même partiellement (25% ou plus) à un groupe, il en sera tenu compte pour établir un calcul de votre taille réelle au regard de la définition d'une PME au sens communautaire.

A noter que certains dispositifs peuvent être dédiés uniquement aux PME.

▶ **Quels sont les types de dépenses éligibles ?**

Les dispositifs d'aides publiques ne sont pas tous identiques. Certains sont dédiés à la croissance des PME, d'autres à des projets de R&D, d'autres encore au financement des investissements dans le cadre d'expérimentations ou de développements industriels. C'est pourquoi l'on doit d'abord clarifier vos besoins de financement en identifiant les postes de dépenses qui seront affectés à votre projet : embauches ? actions de développement commercial ? investissements ? personnel et achats pour des travaux de R&D ?

Au regard de ces besoins, vous pourrez vérifier si le dispositif d'aide envisagé considère ces dépenses comme éligibles au financement.



Concernant votre projet

- ▶ Je porte mon projet seul ou en collaboration ? Avec quels types de partenaires : privés ? publics ? français ? européens ?
- ▶ Quel est le niveau de maturité de mon projet ?
- ▶ Quel est le planning de mon projet ? Quel est le budget de mon projet ?
- ▶ Quels impacts pour le territoire (économiques, sociaux, environnementaux) ?



Clarifier ces points avec D&Consultants vous permettra de mieux cibler les aides auxquelles vous pouvez prétendre !



LES DISPOSITIFS D'AIDE AU MONTAGE DE PROJETS EUROPÉENS

De nombreuses aides existent pour vous aider dans la **préparation de votre candidature** à un financement européen. Pour vous guider parmi ces opportunités, D&Consultants a recensé les principaux dispositifs disponibles :

► **Le Diagnostic Partenariat Technologique International de Bpifrance**

Le Diag'PTI soutient les PME et les entreprises de moins de 2 000 salariés pour préparer et déposer une réponse à un appel à projets d'innovation collaboratif européen, international ou bilatéral (dont Horizon Europe, Eurostars, EUREKA, etc.). Le dispositif est ouvert au fil de l'eau et permet de co-financer 50% de la prestation d'accompagnement par une société de conseil, sur toutes les phases du montage du projet (recherche de partenaires, structuration du projet, écriture du dossier, etc.). L'aide s'adapte aux besoins de l'entreprise : jusqu'à 25 000€ HT si elle est coordinatrice et 5 000€ HT si elle est partenaire du consortium.

► **Le Diagnostic Europe de Bpifrance**

Si vous êtes une PME ou start-up innovante avec un fort potentiel de croissance, Bpifrance co-finance avec le Diag'Europe la prestation d'accompagnement par une société de conseil (plafonnée à 20 000€ HT) pour vous aider à préparer votre réponse au dispositif européen « EIC Accelerator ». D&Consultants est référencé en tant qu'expert-conseil par Bpifrance et peut vous proposer un accompagnement pour structurer votre projet et formaliser le dossier de candidature.

► **Le dispositif « Montage de réseaux scientifiques européens ou internationaux » (MRSEI) de l'Agence Nationale de la Recherche**

L'ANR propose une aide financière aux chercheurs et enseignants-chercheurs travaillant dans des universités et organismes de recherche publics français et souhaitant déposer un projet en tant que coordinateur à un appel à projet collaboratif européen ou international (y compris Horizon Europe). Le dispositif MRSEI permet ainsi d'obtenir jusqu'à 30 000€ sur 2 ans, dont maximum 10 000€ pour une prestation de services pour préparer le dossier. Quatre dates de relève MRSEI sont ouvertes chaque année, en février, avril, juillet et octobre.

Enfin, de nombreuses aides sont proposées dans les différentes **régions françaises**.

D&C SPÉCIALISTE DU FINANCEMENT PUBLIC

+ de **1 800 structures** bénéficiaires de financement public
grâce à un accompagnement par D&Consultants

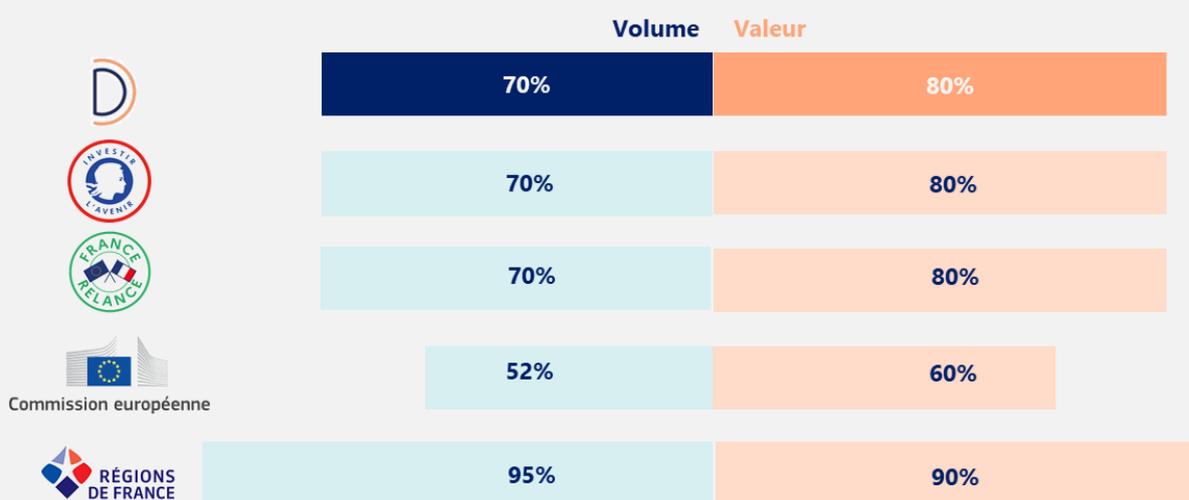
1,4 Mds €

d'aides levées

+ de **600**

projets déposés

Des taux de succès* 2 fois supérieurs à la moyenne constatée



*Taux de succès constatés sur PIA 3 (2017-2020) et PIA 4 (2021-)
Europe: LIFE, H2020, EIC, Horizon Europe, BEI
Régions : PIA régionalisés, FEDER...

En volume : nombre de projets financés / nombre de projets montés
En valeur : montant de l'aide obtenu / montant de l'aide demandé

LONGÉVITÉ ET ROBUSTESSE

► **30 ANS** de conseil auprès des entreprises et des acteurs publics de la recherche et de l'innovation

► Un savoir-faire et des méthodologies robustes et éprouvés

5 M€

CA

45

COLLABORATEURS

19%

CROISSANCE
ANNUELLE

2200

MISSIONS



23 CLIENTS
CAC 40



DES CLIENTS
FIDÈLES DEPUIS
PLUS DE 30 ANS



LABEL
BPIFRANCE
EXCELLENCE



PRÉSIDENTE DE
L'ASSOCIATION DES
CONSEILS EN
INNOVATION



NOUS CONTACTER

contact@detconsultants.com



D&Consultants

Heron Building (18^{ème} étage)
66 Avenue du
Maine
75014 Paris
+33 (0)1 53 62 98 57

www.detconsultants.com